

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

Etaient présents :

Suppléants présents :

Nombre de titulaires :

Nombre de titulaires présents à la séance :

Nombre de titulaires suppléés :

Secrétaire de séance : M. Franck REY

**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME DU BASSIN D'AURILLAC  
POUR L'ANNEE 2024**

Rapporteur : Madame La Présidente

Il est proposé au Comité de Direction les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme du Bassin d'Aurillac pour l'année 2023 comme suit :

- Du 2 janvier au 7 avril et du 30 septembre au 31 décembre :
  - o du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Du 8 avril au 7 juillet et du 26 août au 29 septembre :
  - o du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Du 8 juillet au 25 août :
  - o du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
  - o dimanches et jours fériés de 9h00 à 13h00
- Le mercredi 8 mai, le jeudi 9 mai : de 9h à 13h00

Le Comité après en avoir délibéré :

- adopte les horaires d'ouverture de l'EPIC proposés ci-dessus pour l'année 2024

Affichage :

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme  
La Présidente

Magali MAUREL